



LOGICIELS: ZETAOFFICE, LIBREOFFICE DANS SON NAVIGATEUR

posté par **Lea**, le 16 mars 2025

On ne présente plus LibreOffice, la suite bureautique libre. Traitement texte, présentations, tableurs, LibreOffice permet de tout faire en respectant les standards et la vie privée. Véritablement concurrent de Microsoft Office, il y a un domaine ou LibreOffice était absent : les suite bureautiques hébergées chez l'éditeur qui tournent dans les navigateurs, comme Microsoft 365 (Office 365) ou Google Workspace, très populaires dans le monde de l'entreprise. C'est maintenant corrigé. Depuis la fin d'année dernière, la communauté LibreOffice a lancé en beta [ZetaOffice](#), LibreOffice dans son navigateur. En outre, le grand avantage de ZetaOffice sur ses concurrents, c'est qu'il permet l'auto-hébergement pour contrôler ses données.



Identification !

Identifiant

Mot de passe

Connexion !

[Enregistrez-vous](#)

Tags: Étiquettes : libreoffice, ZetaOffice

Aucun commentaire »



COMMUNAUTÉS: 6 MILLIARDS ET IA POUR VLC

posté par **Lea**, le 10 février 2025

VLC, le plus célèbre logiciel de lecture multimédia, a dépassé les 6 milliards de téléchargements dans le monde. Ce logiciel libre, créé et maintenu en France, avait été créé pour permettre la diffusion de vidéos à travers un réseau informatique de l'École centrale Paris. Créé en 1996, publié pour la première fois sous licence GNU

GPL en 2001, que de chemin parcouru depuis !

Le logiciel n'a pas cessé de se perfectionner, intégrant par exemple tous les codecs nécessaires à la lecture de la plupart des formats audio et vidéo. Parmi les prochaines innovations annoncées, un système de génération de sous-titres en temps réel, qui peuvent ensuite être traduits en plusieurs langues, grâce à des modèles d'IA libres exécutés localement sur les appareils des utilisateurs.

Merci à tous les contributeurs de VLC, chapeau !

Tags: Étiquettes : multimédia, vlc

Aucun commentaire »



LÉALINUX: BONNE ANNÉE 2025

posté par **Lea**, le 1 janvier 2025

Bonne année 2025 à toute la communauté Léa-Linux !

Que cette nouvelle année soit synonyme d'innovation, de collaboration et de partage de connaissances. Ensemble, continuons à promouvoir la liberté et à promouvoir des logiciels et des plateformes respectueux des utilisateurs.

Merci à chacun d'entre vous pour votre passion, votre engagement et votre créativité. Plein d'amitié pour vous et du bonheur pour vos proches. Que vos projets se réalisent et que la communauté grandisse encore en diversité et en force !

L'équipe de Léa

Tags: Étiquettes : bonne année, léa-linux

Aucun commentaire »



JUSTICE: LA FRANCE EN GUERRE CONTRE LE CHAT LIBRE

posté par **Lea**, le 25 août 2024

En novembre 2023, le fondateur du site de chat et de vidéo conférence en ligne Omegle a décidé de fermer son site, en raison de multiples pressions exercées par des gouvernements et des associations. En juin 2024, le site de chat en ligne sans inscription et gratuit Coco.gg a été fermé par l'état français. Selon [Le Monde](#), ce site était « la plaque tournante de pratiques illégales », « qui regorge d'agresseurs en tout genre », selon [France 3](#) c'était « un sulfureux site de rencontre » et quant au [Parquet de Paris](#), « un facilitateur de commission de diverses infractions, notamment des actes de pédocriminalité, de proxénétisme, de prostitution, de viols, de vente de stupéfiants, de guet-apens, voire d'homicides ». En réalité, Coco était simplement un site de chat libre comme tant d'autres, similaire à n'importe quel serveur IRC, XMPP ou feu ICQ. Juste un endroit pour discuter en ligne, sans avoir besoin de donner ses données personnelles. Avec des gens sympas et des gens dangereux. Comme un café ou un bar, mais sur Internet.

Hier, l'informaticien créateur du système de chat chiffré Telegram, Pavel Dourov, a été interpellé à l'aéroport du Bourget dans le cadre d'un mandat de recherche et d'une enquête préliminaire. Pavel Dourov est accusé de complicité et de négligence concernant son service Telegram. Chez Léa, nous préférons [Signal](#) à Telegram et WhatsApp, car Signal met encore plus l'accent sur la vie privée et Telegram n'est que partiellement libre (les clients sont sous licence GPL v3 mais le code source côté serveur). Ceci dit, cela reste une attaque de plus contre les systèmes de chat soucieux de la liberté de leurs utilisateurs. Pavel Dourov n'est pas un criminel, c'est un informaticien et un chef d'entreprise, dont l'entreprise n'est pas basée en France. Rappelons que, comme Signal, Telegram est utilisé par des lanceurs d'alerte, des militants de la liberté d'expression, des journalistes, des citoyens de régime dictatoriaux pour contourner la censure.

Sous prétexte qu'une petite minorité a un mauvais comportement sur ces plateformes, l'état français veut supprimer l'ensemble de leurs services. Un peu comme si on fermait une rue car elle est mal fréquentée, ou qu'on obligeait tout le monde à présenter sa carte d'identité à chaque coin de rue. Les états ont tendance à préférer les services gérés par les GAFAM où une censure arbitraire règne (et encore, Twitter qui est réticent à censurer est vivement critiqué), où la vie privée n'existe pas et où les utilisateurs sont captifs des multinationales. Il serait plus sain que les services de communication libre puisse opérer librement dans les démocraties, avec une police surveillant et arrêtant les auteurs d'infraction, en laissant les autres utilisateurs tranquilles. La vie libre sera-t-elle un jour dans son ensemble menacé par les états car pas assez fermé? Le respect de la vie privée n'est pas un crime.

Tags: Étiquettes : censure, chat, liberticide, signal, telegram

Aucun commentaire »



COMMUNAUTÉS: L'UNION EUROPÉENNE DOIT CONTINUER LE FINANCEMENT DES LOGICIELS LIBRES

posté par **Lea**, le 1 août 2024

Le programme de financement européen Next Generation Internet (NGI), en français **Internet Nouvelle Génération** finance de nombreux projets libres. Parmi ces projets, on retrouve des projets célèbres tels que Tor, Jitsi, Thunderbird, LibreOffice, NextCloud, Peertube, Mastodon et même WordPress, le logiciel qui héberge ce wiki. Léa-Linux signe la lettre publique ci-dessous pour inciter la Commission Européenne à maintenir ce programme.

Lettre ouverte à la Commission Européenne

Depuis 2020, les programmes Next Generation Internet (NGI), sous-branche du programme Horizon Europe de la Commission Européenne financent en cascade (notamment via les appels NGIO Commons Fund) le logiciel libre en Europe. Cette année, à la lecture du brouillon du Programme de Travail de Horizon Europe détaillant les programmes de financement de la commission européenne pour 2025, nous nous apercevons que les programmes Next Generation Internet ne sont plus mentionnés dans le Cluster 4.

Les programmes NGI ont démontré leur force et leur importance dans le soutien à l'infrastructure logicielle européenne, formant un instrument générique de financement des communs numériques qui doivent être rendus accessibles dans la durée. Nous sommes dans l'incompréhension face à cette transformation, d'autant plus que le fonctionnement de NGI est efficace et économique puisqu'il soutient l'ensemble des projets de logiciel libre des plus petites initiatives aux mieux assises. La diversité de cet écosystème fait la grande force de l'innovation technologique européenne et le maintien de l'initiative NGI pour former un soutien structurel à ces projets logiciels, qui sont au cœur de l'innovation mondiale, permet de garantir la souveraineté d'une infrastructure européenne. Contrairement à la perception courante, les innovations techniques sont issues des communautés de programmeurs européens plutôt que nord-américains, et le plus souvent issues de structures de taille réduite.

Le Cluster 4 allouait 27 millions d'euros au service de :

"Human centric internet aligned with values and principles commonly shared in Europe";
"A flourishing internet, based on common building blocks created within NGI, that enables better control of our digital life";
"A structured eco-system of talented contributors driving the creation of new internet commons and the evolution of existing internet commons".

Au nom de ces enjeux, ce sont plus de 500 projets qui ont reçu un financement NGIO dans les 5 premières années d'exercice, ainsi que plus de 18 organisations collaborant à faire vivre ces consortia européens.

NGI contribue à un vaste écosystème puisque la plupart du budget est dévolu au financement de tierces parties par le biais des appels ouverts (open calls). Ils structurent des communs qui recouvrent l'ensemble de l'Internet, du matériel aux applications d'intégration verticale en passant par la virtualisation, les protocoles, les systèmes d'exploitation, les identités électroniques ou la supervision du trafic de données. Ce financement des tierces parties n'est pas renouvelé dans le programme actuel, ce qui laissera de nombreux projets sans ressources adéquates pour la recherche et l'innovation en Europe.

Par ailleurs, NGI permet des échanges et des collaborations à travers tous les pays de la zone euro et aussi avec les widening countries [1.1], ce qui est actuellement une réussite tout autant qu'un progrès en cours, comme le fut le programme Erasmus avant nous. NGI est aussi une initiative qui participe à l'ouverture et à l'entretien de relation sur un temps plus long que les financements de projets. NGI encourage également à l'implémentation des projets financés par le biais de pilotes, et soutient la collaboration au sein des initiatives, ainsi que l'identification et la réutilisation d'éléments communs au travers des projets, l'interopérabilité notamment des systèmes d'identification, et la mise en place de modèles de développement intégrant les autres sources de financements aux différentes échelles en Europe.

Alors que les États-Unis d'Amérique, la Chine ou la Russie déploient des moyens publics et privés colossaux pour développer des logiciels et infrastructures captant massivement les données des consommateurs, l'Union Européenne ne peut pas se permettre ce renoncement. Les logiciels libres et open source tels que soutenus par les projets NGI depuis 2020 sont, par construction, à l'opposé des potentiels vecteurs d'ingérence étrangère. Ils permettent de développer localement les données et de favoriser une économie et des savoirs-faire à l'échelle communautaire, tout en permettant à la fois une collaboration internationale. Ceci est d'autant plus indispensable dans le contexte géopolitique que nous connaissons actuellement. L'enjeu de la souveraineté technologique y est prépondérant et le logiciel libre permet d'y répondre sans renier la nécessité d'œuvrer pour la paix et la citoyenneté dans l'ensemble du monde numérique.

Dans ces perspectives, nous vous demandons urgemment de réclamer la préservation du programme NGI dans le programme de financement 2025.

Tags: Étiquettes : union européenne

Aucun commentaire »



SÉCURITÉ: EN BELGIQUE, L'ORDINATEUR VOTE POUR VOUS

posté par **Lea**, le 29 juin 2024

Alors que les élections européennes approchent, la majorité des Belges [seront obligés](#) de voter sur des ordinateurs de vote, en contradiction avec la tendance européenne mondiale. En France aussi, environ 1 million d'électeurs ont encore l'obligation de voter électroniquement malgré un moratoire sur le sujet.

Les ordinateurs de vote, que l'on appelle aussi vote électronique, est un problème car il ne permet aucun contrôle des plus, il a été prouvé et de totalisation de ceux-ci directement par les électeurs, à la différence du vote papier. De plus, il a été prouvé et de nombreuses reprises que les ordinateurs de vote peuvent avoir des bugs ou être piratés, y compris à grande échelle. Cela montre l'importance de comprendre les outils informatiques et leurs enjeux, ce qui est souvent négligé par des administrations aux mains d'acteurs économiques peu scrupuleux.

Tags: Étiquettes : belgique, france, Sécurité, vote, vote électronique

Aucun commentaire »



JUSTICE: JULIAN ASSANGE EST LIBRE

posté par **Lea**, le 26 juin 2024

Julian Assange, est le fondateur et un diffuse-parole de l'organisation à but non lucratif [WikiLeaks](#), dont le but est de diffuser des données classifiées ou difficile d'accès à propos de l'armée, de l'espionnage ou de la corruption. Pour avoir révélé au monde des crimes de guerre, Julian Assange doit se terrer dans l'ambassade d'Équateur à Londres pendant sept ans, où il est espionné, puis il sera incarcéré pendant cinq ans en détention provisoire dans une prison de haute sécurité et soumis à un isolement total, devant sans cesse lutter contre une menace d'extradition américaine. Le rapporteur spécial de l'ONU sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, [comparaire](#) le traitement d'Assange au Royaume-Uni comme de la torture psychologique. Ce rapporteur déclare également que « les accusations portées [contre Assange] aux États-Unis sont si manifestement arbitraires et en violation directe de la liberté fondamentale d'opinion et d'expression que leur nature politique ne peut être ignorée ». Tout au long de ces années de traque et d'acharnement judiciaire, une importante communauté de soutien s'est créée pour demander sa libération.

En 2013, l'analyste militaire qui a fourni les documents à WikiLeaks Chelsea Manning, avait été condamnée à 35 ans de prison et reconnue coupable de vingt chefs d'accusation, avant d'être graciée après sept ans de détention.

Aujourd'hui, Julian Assange est libre, même s'il a dû plaider coupable pour cela. C'est une immense satisfaction. Cela doit cependant nous rappeler que la liberté d'expression et la liberté d'informer ne sont jamais acquises et que les lanceurs d'alerte sont souvent pris pour cible, parfois de manière extrêmement disproportionnée comme dans le cas d'Assange. Pourtant, la transparence et la diffusion d'information permettant le contrôle des citoyens devrait être la règle dans toute société démocratique.

Tags: Étiquettes : Julian Assange, lanceur d'alerte, liberté, wikileaks

Aucun commentaire »



LOGICIELS: POUR UNE INTELLIGENCE ARTIFICIELLE LIBRE

posté par **Lea**, le 29 février 2024

On parle énormément de l'intelligence artificielle depuis l'année dernière, plus particulièrement de l'apprentissage automatique (machine learning) et des agents conversationnels ou autres chatbots. Ces outils deviennent de plus en plus efficaces, donc de plus en plus utiles pour les entreprises comme pour la vie quotidienne.

Pourtant, la majorité des bibliothèques et des modèles d'apprentissage automatique ne sont pas libres. Ainsi, aucun des deux modèles les plus à la mode du moment, GPT-4 et Llama 2, ne sont libres. Leurs auteurs nous expliquent souvent que ce n'est pas grave car c'est relativement ouvert, foulant au pied les principes du logiciel libre et feignent d'ignorer ses avantages.

L'intelligence artificielle libre offre de nombreux bénéfices. Tout d'abord, la collaboration. Un code libre permet à tout le monde de participer et le code ouvert oblige à produire un code de qualité et cohérent. Par exemple, l'accès au code source permet à tout le monde de le scruter, détecter les erreurs et les biais techniques et éthiques. Comme pour tout le logiciel libre, la liberté améliore la sécurité, permettant d'identifier les failles de sécurité et de les corriger rapidement. Ensuite, l'accès. Un code libre est disponible pour tous les usages, tels que l'éducation ou la santé. Une IA libre est adaptable pour tous les usages, utilisable par les pays en voie de développement ou les petites entreprises – pas seulement les grands groupes qui ont la capacité d'acquiescer une licence. De plus, la liberté permet à chacun de tester plein de choses, donc potentiellement d'explorer les frontières de l'IA et de contribuer à révolutionner la discipline.

Enfin, une licence libre permet à l'IA de ne pas se retrouver enfermée par quelques acteurs monopolistiques (comme par exemple pour la téléphonie mobile) et de permettre la collaboration entre les acteurs du secteur dans la durée. Elle permet aussi de partager les ensembles de données (datasets) si essentiels à l'apprentissage des IA.

Tags: Étiquettes : chatgpt, intelligence artificielle, llm, logiciel libre

Aucun commentaire »



FUN: BONNE ANNÉE 2024

posté par **Lea**, le 3 janvier 2024

Meilleurs vœux pour la nouvelle année! Nous vous souhaitons une bonne année, emplie de joie et de logiciels libres. Ici, jamais, cette année sera celle de l'intelligence artificielle (Generative artificial intelligence, Artificial general

intelligence, Machine learning etc.). Dès cette rentrée, vous trouverez de nouvelles documentations sur Léa sur ce sujet, comme sur beaucoup d'autres. Bonne année!

Tags: Étiquettes : bonne année, intelligence artificielle, vœux

Aucun commentaire »



LOGICIELS: CHATGPT SOUS LINUX

posté par **Lea** le 27 décembre 2023

Tout le monde parle beaucoup d'intelligence artificielle, en particulier de ChatGPT et d'OpenAI. Et en pratique, comment ça marche? Peut-on utiliser ChatGPT sous Ubuntu, sous Fedora, sous Debian? Peut-on utiliser le robot conversationnel dans le terminal, en mode texte? La réponse est oui, vous trouverez tous les détails dans la

documentation : [ChatGPT sous Linux](#).

Tags: Étiquettes : chatgpt, intelligence artificielle, openai

Aucun commentaire »

« Older Entries

Léa-Linux

- Équipe du site
- Mentions légales
- Faire un don

Documentation

- Découvrir Linux
- Trucs & Astuces
- Léannuaire
- Logithèque
- Pliothèque

Rubriques

- Installation
- Logiciels
- Admin système
- Réseau
- Sécurité et vie privée
- Matériel
- Développement
- Environnements graphique

La communauté

- Forums
- IRC



Sauf mention contraire, les documentations publiées sont sous licence Creative-Commons